



Église des Pays de l'Ain

11 février 2015
n° 2

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Pourquoi fêter le 200^{ème} anniversaire des ordinations de St Jean-Marie Vianney ?

Valoriser ce 200^{ème} anniversaire, ce n'est pas chercher un prétexte pour faire la fête. S'intéresser à des événements vieux de deux siècles, ce n'est pas davantage s'adonner à de l'archéologie. Revenir sur des événements du passé, n'est pas non plus céder à un esprit nostalgique. Mais observer ce qui s'est passé il y a deux cents ans, c'est prendre conscience que Dieu intervient dans notre histoire et se souvenir que Dieu continue de prendre soin de nous, aujourd'hui comme hier.

Il y a deux cents ans, le village d'Ars, comme le reste de notre pays, connaissait la pauvreté spirituelle, la misère morale et sociale. L'athéisme militant et la violence révolutionnaire avaient fait du dégât et on assistait à un véritable engourdissement de la vie chrétienne. Dans ce contexte, le Seigneur a envoyé à son peuple un bon pasteur qui a réveillé l'amour de Dieu et du prochain. Il a donné un bon pasteur qui a révélé la miséricorde de Dieu à ses paroissiens et a fait rayonner cet amour dans leur cœur et tout autour d'eux.

Célébrer ce 200^{ème} anniversaire, c'est donc rendre grâce pour les dons reçus de Dieu et raviver ainsi notre foi, notre espérance et

notre charité. C'est stimuler la conviction de foi que Dieu ne nous abandonne pas : Dieu est fidèle à son alliance. Jésus est toujours au milieu de nous, comme il l'a promis. Faire mémoire, c'est revenir à la source vive pour s'y rafraîchir et être renouvelés, afin de reprendre le chemin avec Jésus, de manière déterminée et courageuse. Faire mémoire, c'est donc être positivement provoqués à la conversion !

Mais nous faisons mémoire de deux événements spécifiques : les ordinations de St Jean-Marie Vianney.

Il y a deux cents ans, par la réception du sacrement de l'Ordre, Jean-Marie Vianney est devenu diacre, puis prêtre. Pour commencer, Jean-Marie a été ordonné diacre, c'est-à-dire serviteur. Hier, le cardinal Barbarin nous a enseigné que les prêtres et les évêques sont d'abord ordonnés diacres et qu'ils le demeurent toujours. Ils ont d'abord été constitués serviteurs au service d'un peuple de serviteurs.

Illustration : Célébration au Monument de la Rencontre, le dimanche 8 février 2015, avec le cardinal Barbarin et Mgr Roland

Dans l'exercice de leur responsabilité, ils doivent nous rappeler constamment que nous sommes tous des serviteurs. Par l'onction baptismale, nous avons en effet été tous consacrés au service du Seigneur. Nous avons mission de rendre grâce à Dieu pour ce qu'il est et pour ce qu'il fait. Nous avons mission de chanter sa louange et de lui rendre l'honneur qui lui est dû. Dans un monde souvent ingrat et indifférent, nous avons mission de rendre la juste louange au Créateur et Maître de toutes choses, au Seigneur de la Vie.

Par l'onction baptismale nous sommes également consacrés au service de nos frères. « *Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile !* » déclare l'apôtre Paul dans la deuxième lecture de la messe de ce jour. « *C'est une nécessité qui s'impose à moi* », ajoute-t-il. Comme lui, nous sommes tous envoyés annoncer la Bonne Nouvelle à nos frères qui sont dans l'ignorance de l'amour de Dieu.

Remarquez bien que Saint Jean-Marie Vianney s'est mis au service de tous les hommes et de tout l'homme. Son service est complet, car celui-ci comprend à la fois les besoins matériels et les besoins spirituels. En effet le saint curé d'Ars se soucie non seulement de nourrir, d'héberger et d'instruire, mais il se préoccupe également de l'instruction religieuse, de la dispensation des sacrements et de l'orientation de chacun vers sa vocation personnelle.

D'abord constitué serviteur, Jean-Marie Vianney a ensuite été ordonné prêtre. C'est-à-dire qu'il a été configuré au Christ Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis. Il a été configuré au Christ pour enseigner, sanctifier et guider le peuple de Dieu.

En contemplant le ministère de saint Jean-Marie Vianney, nous devenons davantage conscients de la mission spécifique des prêtres. Et de la nécessité du sacerdoce ministériel au service du sacerdoce baptismal, du sacerdoce commun des fidèles. Il faut aimer, encourager,



Mgr Pascal Roland ouvre la porte de la Miséricorde de la Basilique Saint-Sixte

soutenir les prêtres. Il faut également faire entendre l'appel et créer les conditions favorables à l'éclosion et la croissance de nouvelles vocations de prêtres. N'oublions pas que c'est en famille que Jean-Marie Vianney a appris à aimer Dieu et son prochain : la famille est le berceau des vocations !

Alors, en cette année jubilaire, rendons grâce à Dieu qui ne cesse pas de prendre soin de nous ! Rendons-lui grâce pour le don qu'il nous fait de prêtres, destinés à soutenir chacun dans sa responsabilité, au sein d'un peuple tout entier consacré pour proclamer la Bonne Nouvelle !

† **Pascal Roland**

Homélie pour les vêpres du dimanche 8 février, ouverture de l'année jubilaire au sanctuaire d'Ars

Agenda de notre Evêque

Dimanche 1er février

- Messe avec les participants à la rencontre de présentation des Parcours Alpha

Lundi 2 février

- Journée avec les prêtres de l'archidiaconé Saint-Jean-Marie Vianney à Ars
- Messe pour la Vie consacrée à Ars

Mardi 3 février

- Rencontre des confirmands de Belley

Mercredi 4 février

- Rencontre de l'économiste et du vicaire général
- Rencontre des évêques de la Province à Lyon

Jeudi 5 février

- Assemblée Générale de l'Association des Evêques Fondateurs et Protecteurs de l'Institut Catholique de Lyon

Vendredi 6 février

- Conseil épiscopal
- Présence à la soirée de préparation au mariage à La Source à Savigneux

Samedi 7 février

- Marche pour les vocations
- Soirée avec les jeunes du Service des Vocations

Dimanche 8 février :

- Fête de l'arrivée du St Curé : Ouverture de l'année jubilaire à Ars en présence du cardinal Barbarin

Du lundi 9 au vendredi 13 février

- Retraite sacerdotale avec les prêtres du diocèse à Ars

Du 14 au 20 février

- Repos

Samedi 21 février

- Admission de deux candidats au diaconat permanent

Dimanche 22 février

- Appel décisif des catéchumènes à Meximieux

Du lundi 23 au mercredi 25 février

- Session doctrinale des évêques à Lisieux

Jeudi 26 février

- Conseil épiscopal

Samedi 28 février

- Halte spirituelle à Cessy

Du jeudi 26 février au dimanche 8 mars

- Visite pastorale du groupement paroissial de Cessy



Profanations et vols de ciboires dans le diocèse

Vendredi 6 février 2015, les paroissiens de **Neuville-les-Dames**, dans le groupement paroissial de Châtillon-sur-Chalaronne, ont découvert que le tabernacle de l'église Saint-Maurice avait été fracturé, et que le ciboire (coupe qui contient les hosties) qu'il contenait avait été dérobé. Le même soir, les paroissiens d'**Ambronay** ont remarqué eux aussi le vol d'un ciboire à l'église Notre-Dame.

Samedi 7 février, à **Vonnas** a été constaté le vol de deux ciboires de l'église Saint-Martin. Dimanche 8 février, à **Jujurieux** (groupement paroissial de Pont-d'Ain), les fidèles ont découvert qu'un autre ciboire avait été dérobé dans l'église Saint-Etienne.

Dans ces églises, les hosties consacrées n'ont pas été dérobées, mais abandonnées sur place. Dans d'autres églises, les tabernacles ont été forcés, mais aucun objet n'a été dérobé.

Enfin, le samedi 7 février, le curé de **Montluel** a découvert que le ciboire et les hosties de la collégiale Notre-Dame-des-Marais avaient été volés.

Ces vols interviennent après une série d'autres vols, de profanations et de dégradations qui ont eu lieu au cours des derniers mois dans les églises du diocèse : vols d'objets et de statue dans l'église de Seyssel en octobre 2014 ; vol des ciboires et des hosties consacrées dans les églises de Saint-Jean-de-Niost et de Sainte-Julie en octobre 2014, et de Saint-Etienne-du-Bois en novembre 2014 ; dégradations à Saint-Maurice-de-Beynost le 11 janvier 2015.

Les communes concernées par ces vols, propriétaires des églises et de certains ciboires dérobés, ainsi que les paroisses, propriétaires des ciboires récents (acquis après 1905), ont porté plainte auprès de la Gendarmerie .

Un inventaire complet des objets de ces églises a été réalisé grâce au partenariat entre le Service Diocésain de l'Art Sacré et le Conseil Général de l'Ain (Conservation des Antiquités

et Objets d'Art de l'Ain). Le signalement précis des objets dérobés et leurs photographies ont immédiatement été transmis à la Gendarmerie Nationale, ce qui permet aux services de lutte contre le trafic des biens culturels de les rechercher activement et d'effectuer une veille intense pour empêcher leur revente.

Le diocèse déplore que des objets sacrés, comme des ciboires ou des tabernacles, soient volés ou dégradés. Elle regrette le manque de respect des auteurs de ces actes, qui s'en prennent à des ciboires, chers à la communauté paroissiale, mais aussi à l'ensemble des habitants de communes dont ces objets sont le patrimoine. Elle les assure tous de sa compassion et de sa prière fraternelle.

Mais les catholiques sont surtout profondément choqués par le vol des hosties consacrées. Ces hosties, consacrées par les prêtres au cours de la messe, sont pour eux le Corps du Christ, la présence réelle de Jésus. Ce vol est donc pour les communautés chrétiennes une profanation d'une extrême gravité. Quelles que soient les intentions des auteurs de ces actes, rien de plus offensant ne peut être commis contre Dieu, contre la foi chrétienne et contre la communauté catholique.

L'Église invite chaque chrétien à prier pour le pardon et le repentir de ceux qui ont commis ces actes. Que cette épreuve soit, pour tous les chrétiens, l'occasion de professer leur foi en Jésus-Christ, réellement présent dans ces hosties consacrées.

Père Frédéric Pelletier
Vicaire général

Violaine Savereux
Responsable du Service Diocésain de l'Art Sacré

Guilhem Duval
Délégué Episcopal à l'Information

Ordonnance sur les tabernacles paroissiaux

« Proclamez la Bonne Nouvelle » Mc 16, 15

PASCAL ROLAND

Par la grâce de Dieu et l'autorité apostolique du Saint-Siège
ÉVÊQUE DE BELLEY-ARS

*Vu la lettre du vicaire général à tous les curés
et le communiqué de l'évêché sur la profanation des tabernacles et le vol des ciboires,
en date du lundi 09 février,
Vu les canons 934, 937, 938, 1213 du Code de Droit canonique.*

DEMANDE

À tous les curés de paroisse de procéder aux mesures suivantes :

1. Le Saint-Sacrement sera retiré des tabernacles de toutes les églises et chapelles paroissiales et sera déposé en un lieu sécurisé.
2. La porte de ces tabernacles restera ostensiblement ouverte.
3. Pour les besoins de la prière publique ou privée, le Saint-Sacrement pourra être remis temporairement dans ces tabernacles à condition qu'une présence suffisante de fidèles soit assurée.
4. Seuls feront exception à ces mesures les tabernacles métalliques bien fixés et munis d'une serrure résistante.

Ces mesures entrent en vigueur à dater de ce jour et le resteront jusqu'à nouvel ordre.

L'évêque forme le vœu que ces mesures exceptionnelles manifesteront à tous la gravité de ces faits et contribueront à décourager leur renouvellement.

Le tabernacle de Neuville-les-Dames



Donné à Ars-sur-Formans,
Le mardi 10 février 2015,
En la fête de sainte Scholastique

† **Pascal ROLAND**

P. Christian JOSSELIN
Chancelier

Compte-rendu du conseil presbytéral

Les jeudi 15 et vendredi 16 janvier 2015, le Conseil presbytéral s'est réuni autour de notre évêque au Foyer sacerdotal Jean-Paul II, à Ars-sur-Formans. Tous les membres du Conseil presbytéral étaient présents, excepté le vicaire général, le P. Frédéric Pelletier, excusé en raison d'un problème de santé.

M. Daniel Revaud, responsable du Sedif, et le P. Roch Valentin, supérieur du deuxième cycle du Séminaire de la Société Jean-Marie Vianney, sont intervenus pendant les travaux à titre d'invités.

Le P. Patrice Chocholski, curé recteur d'Ars, et les séminaristes du diocèse en formation au Séminaire de la Société Jean-Marie Vianney ont participé au dîner du jeudi 15 janvier. La Messe du jeudi 15 a été célébrée à la chapelle du Bon Pasteur avec le Séminaire et celle du vendredi 16 janvier dans la chapelle du Carmel du Saint-Curé avec la communauté.

Après l'accueil de Mgr Pascal Roland le secrétaire général du conseil presbytéral, le P. Emmanuel-Joseph Kabemba, a résumé la session précédente, procédé à la validation du compte rendu et présenté l'ordre du jour de cette nouvelle session.

Formations diocésaines

• M. Daniel Revaud, diacre permanent, fait le point sur les **activités du Service diocésain de formation (Sedif)**, dont il est le responsable depuis le 1er septembre 2010.

Après avoir évoqué le passé – les années 1980 et 1990 sous la responsabilité du P. Marc Balleydier et les années 2000 sous la responsabilité successive des PP. Roger Hébert, Patrice Chocholski et Emmanuel Faure – M. Daniel Revaud expose le fonctionnement actuel du service à qui est confiée la mission de la formation des laïcs, la formation des ministres ordonnés étant sous la responsabilité du P. Frédéric Pelletier.

Le Sedif organise un cycle de formation de deux ans, basé sur le *Catéchisme de l'Église catholique*, et quelques conférences ouvertes à tous. Il relaie aussi les formations organisées par les autres services diocésains ou par l'institut théologique des Dombes (Chemin neuf) lorsqu'elles ont un intérêt général. Toutes ces formations sont regroupées sur un petit livret édité en début d'année et rappelées par une lettre mensuelle envoyée aux abonnés (actuellement 700 correspondants : paroisses, services, individuels). En comparaison avec les autres diocèses de la Province de Lyon, la culture de formation est moins développée chez nous, comme dans le département : il y a moins de propositions de formation et ceux qui s'y intéressent sont peu nombreux et souvent âgés. Par contre le diocèse possède un nombre important d'intervenants qualifiés.

Pour l'avenir M. Revaud souligne le besoin d'être secondé dans sa tâche et son questionnement sur la transmission des propositions de formation auprès des laïcs des paroisses, des services et des mouvements. Il souhaite être informé suffisamment à l'avance des formations organisées localement pour les relayer en



temps utile. Il soumet enfin plusieurs projets : l'organisation de formations conjointes pour les ministres ordonnés et les laïcs – par exemple la formation spirituelle dans la perspective de la nouvelle évangélisation, la prise en charge de la formation initiale et continue des Laïcs en mission ecclésiale, la recherche de correspondants dans les doyennés et l'amélioration de la communication internet.

Parmi les réflexions qui ont dominé les échanges, on peut noter l'importance de la formation et pas seulement de l'enseignement, notamment dans le domaine spirituel : il faudrait apprendre à tirer profit des enseignements reçus. Ont été évoquées également la possibilité de formations sur internet avec accompagnement d'un tuteur local, l'importance d'une formation structurée sur les questions d'actualité (laïcité, islam, bioéthique...) et le rôle que la bibliothèque diocésaine est appelé à jouer comme point d'appui de la formation.

- D'autre part la préparation de la **Session du presbyterium** se poursuit : elle est prévue du 15 au 17 novembre 2015. Les PP. Xavier Rendu et Bruno Boucly rappellent les attentes des confrères : d'abord un temps d'amitié

sacerdotale, mais aussi un temps de formation commune, pas trop chargé, qui puisse convenir au plus grand nombre. Il conviendrait d'en parler à l'assemblée des Doyens, puis de communiquer plus précisément (lieu, intervenant, programme) afin d'aider les confrères à cheminer vers ce rendez-vous : par exemple à l'occasion des prochaines rencontres du mardi saint (31 mars) et de la fête du Sacré-Cœur (12 juin).

Pastorale sacramentelle

- En vue de la réalisation d'un vade mecum diocésain de la pastorale sacramentelle, le **P. Roch Valentin** a été chargé de proposer un premier schéma d'introduction à partir de l'exposé qu'il a fait l'année dernière devant le conseil presbytéral sur le thème « Pastorale sacramentelle et évangélisation ». Les dominantes du texte préparé sont la dimension trinitaire et théologique, la relation avec la Parole de Dieu, la pédagogie catéchuménale, l'importance de la conversion, la recherche de la fructuosité des sacrements.

- Est relu ensuite le document préparé par le conseil épiscopal pour rappeler les principes ecclésiaux de la collaboration fraternelle entre prêtres dans le cas des demandes sacramentelles hors de la paroisse du domicile.

- Pour la suite à donner à ces textes, il est suggéré de les soumettre à l'assemblée des doyens afin qu'ils puissent donner leur avis et faciliter ainsi leur réception. Ils seront donc travaillés en doyenné avant que l'évêque en fasse la promulgation.

Orientations sur les funérailles

- La commission pour les orientations sur les funérailles a poursuivi son travail de rédaction. Avant l'examen des différentes parties du nouveau texte, le P. Joël Lambert en rappelle l'esprit : ce n'est pas une simple mise à jour du texte de février 2000, mais une refonte avec la volonté de présenter davantage le visage de



la communauté paroissiale et d'annoncer la Bonne nouvelle du Salut. Il s'inspire du rituel des funérailles.

- Sont passés ensuite en revue et amendés chacune des trois parties : Ministres ordonnés et laïcs, temps des funérailles et de la mémoire, questions particulières.
- Il est suggéré à l'évêque de soumettre le texte corrigé à l'assemblée des doyens pour un travail en doyenné.

Statut des services diocésains

- Selon la demande qui lui a été faite, le P. Laurent Revel a poursuivi son enquête auprès de plusieurs services diocésains. Il distribue le descriptif de fonctionnement remis par les services suivants : le service diocésain de la catéchèse, la pastorale de la santé, le service de la diaconie, la commission diocésaine d'art sacré. Les documents distribués sont intéressants : ils permettent une vue d'ensemble de la vie de ces services et suggèrent déjà un certain nombre de questions. Il faudra les retravailler pour dégager les « éléments statutaires » des « éléments de fonctionnement ordinaire ».
- L'objectif est de prévoir l'organisation des pôles à la maison diocésaine et l'articulation entre eux.
- Il est demandé au P. Laurent Revel de poursuivre la collecte auprès de tous les autres services du diocèse et de préparer un organigramme de l'ensemble des services. Le P. Georges Guiffroy accepte de l'aider dans la connaissance des services.
- Il conviendra de faire ressortir les éléments communs : la place du prêtre, les responsabilités du service en matière d'expertise, de conseil et d'animation, la formation des personnes, les liens entre services.

Questions particulières

- La première question abordée fut celle de
- 8 • EPA Février 2015

l'écho donné dans les paroisses aux attentats perpétrés à Paris la semaine précédente et aux manifestations qui ont suivi dans toute la France. Mgr Roland voulait connaître les réactions des communautés chrétiennes.

- A la proposition d'un jumelage de notre diocèse avec un diocèse du Liban, il a été convenu qu'il n'était pas opportun de créer un jumelage formel qui risquait d'être trop lourd. Il convient plutôt de poursuivre et développer les échanges entre écoles ou paroisses.

- Le P. Joël Lambert a présenté le résultat de l'enquête diocésaine sur l'abbé **Gabriel Gay** qu'il a mené en tant qu'enquêteur délégué. Afin de faire mieux connaître cette figure intéressante de prêtre, est approuvée l'initiative de faire rédiger une nouvelle biographie qui tienne davantage compte du contexte historique, des derniers témoignages et des archives reçues. Le P. Lambert est chargé par l'évêque de la mise en œuvre de ce projet.

- Parmi les autres questions abordées, il y eut la situation des maisons diocésaines de Bourg-en-Bresse et l'organisation du spectacle « Désert fertile » au mois de mars pour marquer l'année de la vie consacrée.

Le jubilé du saint Curé (8 février – 8 décembre 2015)

Le soir du 15 janvier, le P. Patrice Chocholski fit une présentation du jubilé du 200^{ème} anniversaire d'ordination de saint Jean-Marie Vianney.

Développer le lien entre le pèlerinage et la paroisse et favoriser la dimension paroissiale missionnaire, telle est la mission que le nouveau recteur du sanctuaire d'Ars a reçu dans l'homélie de Mgr Pascal Roland lors de sa messe d'installation comme « curé recteur d'Ars ». C'est aussi le message que le sanctuaire souhaite transmettre pendant ce jubilé. Toute la paroisse se mobilise pour le vivre, y compris les paroissiens des paroisses environnantes,

en accord avec leurs curés respectifs. Tout le diocèse est invité à y participer : à commencer par la mise en place des affiches, mais aussi en proposant des idées et en venant en pèlerinage.

Deux parcours jubilaires ont été préparés :

- Le premier parcours est destiné aux paroisses invitées à venir à Ars avec leur curé :
 - une soirée de préparation en amont dans la paroisse pour présenter le contexte historique et ecclésial du ministère de saint Jean-Marie Vianney, l'actualité de son message ;
 - trois démarches jubilaires sur place : au monument de la rencontre, à la basilique, à la chapelle du cœur ;
 - le retour en paroisse avec une veillée de prière mystagogique.

Une étape du parcours jubilaire à la Chapelle du cœur à Ars : la prière pour les prêtres.



- Le deuxième parcours est destiné aux pèlerins individuels et aux petits groupes : la porte de la miséricorde, le baptistère, la lanterne des cierges, la chapelle du cœur, la Maison et la chapelle de la Providence, la croix de l'esplanade, la Maison Saint-Jean.

Cette année jubilaire aura lieu à la fois à Ars, à Lyon et à Grenoble puisque Jean-Marie Vianney a été ordonné diacre à Lyon et prêtre à Grenoble. Elle sera marquée à **Ars-sur-Formans** par la Messe d'ouverture présidée par le Cardinal Barbarin le 8 février, une journée œcuménique présidée par Mgr Roland le 6 mars, une marche **de Fourvière à Ars** le 26 avril, le jubilé des servants d'autel le 8 mai, la fête de saint Jean-Marie Vianney présidée par le Cardinal Ouellet les 3 et 4 août, un grand spectacle du 24 au 29 août, un colloque sur l'ecclésiologie de communion en novembre et la clôture de l'année jubilaire le 8 décembre. À **Dardilly**, le 23 juin, le Cardinal Barbarin présidera une Messe en mémoire de l'ordination diaconale du Saint Curé. Un autre pèlerinage à pied aura lieu **de Lyon à Grenoble** du 9 au 12 août. Il sera suivi à Grenoble de plusieurs célébrations en mémoire de l'ordination presbytérale de Jean-Marie Vianney (du 12 au 16 août).

Prochaine session et réunion du Bureau

La prochaine assemblée ordinaire du Conseil presbytéral est prévue les 28-29 mai 2015 à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey. Pour préparer l'ordre du jour le Bureau se réunira avec l'évêque le mardi 14 avril, à l'évêché.

Le Bureau du Conseil presbytéral

Ordination épiscopale de Mgr Jean-Philippe Nault

Le samedi 17 janvier, 3 000 fidèles, 100 prêtres, venus des diocèses de Digne, Belley-Ars, mais aussi de toute la France, sont venus accompagner Mgr Jean-Philippe Nault pour son ordination épiscopale à Digne. Etaient également présents 25 évêques, dont Mgr Georges Pontier, archevêque de Marseille, Mgr Pascal Roland, évêque de Belley-Ars et Mgr Guy-Marie Bagnard, évêque émérite de Belley-Ars.

Mgr Roland a présenté le parcours et le ministère de Mgr Nault. Le P. Christophe Disdier-Chave, administrateur diocésain de Digne, a présenté son diocèse, et a invité Mgr Nault à montrer à ses fidèles le chemin du ciel, comme le curé d'Ars l'avait dit au jeune Antoine Givre qui lui avait montré le chemin d'Ars.

Les lectures proclamées à l'assemblée invitaient à méditer sur le rôle de l'évêque, avec le livre d'Isaïe : *« L'esprit du Seigneur Dieu est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé annoncer la bonne nouvelle aux humbles, guérir ceux qui ont le cœur brisé, proclamer aux captifs*

leur délivrance, aux prisonniers leur libération, proclamer une année de bienfaits accordée par le Seigneur... » Ensuite, le Psaume 22 invite l'évêque à être un berger pour son peuple, à l'image du Bon Pasteur : *« Le Seigneur est mon berger : je ne manque de rien. Sur des prés d'herbe fraîche, il me fait reposer. »*

Enfin, dans l'Evangile de saint Jean, le Christ rappelle : *« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis afin que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure. Alors, tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera. Voici ce que je vous commande : c'est de vous aimer les uns les autres. »*

Mgr Georges Pontier a ensuite donné l'homélie : *« Dans son ministère, l'Evêque est garant de la Bonne Nouvelle. Dans un instant votre Evêque va prendre l'engagement de vous maintenir dans cette foi en l'amour de Dieu, de faire retentir à vos oreilles cet appel du Christ à demeurer dans son amour et à vous aimer les uns les autres comme il nous a aimés. Il recevra alors la crosse, le bâton du berger, du bon*



Mgr Jean-Philippe Nault prosterné pendant la litanie des saints

*L'évangélaire est placé
au-dessus de la tête du nouvel ordonné*



berger qui prend soin de tout le troupeau qui lui est confié. L'anneau qui lui sera également remis dans un instant lui rappellera chaque matin qu'il a accepté de vous aimer jusqu'au bout, comme un époux son épouse, que vous lui êtes donné pour qu'il vous aime comme le Christ vous aime. Quelle beauté, quelle exigence, quel appel ! Priez pour Lui chaque jour. Ce n'est pas un prince qui vous est donné mais un berger, un pasteur, un père prêt à donner sa vie pour vous ! »

Après l'invocation de l'Esprit-Saint, l'engagement de l'ordinand et la litanie des saints, Mgr Pontier, assisté de Mgr Roland et Mgr de Germa, évêque d'Ajaccio, a ensuite imposé les mains à Mgr Nault, suivis par tous les évêques présents.

Le livre des Evangiles a été placé ouvert au-dessus de la tête du nouvel évêque : « Seigneur, répands sur celui que tu as choisi la force qui vient de toi, l'Esprit souverain que tu as donné

à ton Fils bien-aimé, Jésus Christ, l'Esprit qu'il a lui-même communiqué aux saints Apôtres ».

Mgr Nault a ensuite été marqué du Saint-Chrême sur la tête, avant de recevoir l'Evangile et les insignes de sa charge - l'anneau, la mitre et la crosse - et de prendre place sur la cathèdre. Il a ensuite présidé la liturgie de l'eucharistie, au début de laquelle ont été amenés, avec le pain et le vin, des produits représentatifs de chaque partie du diocèse de Digne.

Après la communion, Mgr Nault a pris la parole, remerciant évêques, prêtres, diacres et fidèles, nommant son vicaire général, et partageant une conviction forte : « *Comme nous le dit l'Écriture, le Christ est le Chemin, la Vérité et la Vie. Plus nous nous tournerons vers Lui, plus nous lui ouvrirons notre cœur, plus nous l'annoncerons autour de nous, plus cette évidence grandira. Il est vraiment le Chemin, la voie à suivre qui nous permet de connaître le vrai bonheur ; cela est vrai pour les grandes décisions d'une vie mais aussi dans chaque acte de notre quotidien. Il est la Vérité, la lumière qui éclaire notre cœur et qui donne sens non seulement à ce que je vis, mais à ce que je suis. Il est la Vie, cette vie commencée ici-bas et qui se poursuit pour toujours avec Dieu, au-delà de la mort et de la souffrance, vie que nous accueillons par les sacrements.*

Le Christ, notre chemin, la vérité de nos existences et la Vie éternelle : voilà la réponse à beaucoup de nos questions ou aux multiples interrogations contemporaines ! Voilà la voie à suivre ! Et ceci va répondre à nos questions personnelles, à celles de notre couple, de nos familles, de l'éducation des jeunes, aux questions de société qui nous rejoignent aujourd'hui concernant la vie, la liberté, le travail, la justice ou le sens de nos vies. Oui, tournons-nous toujours plus vers Lui, Il nous apporte la lumière que nous cherchons, parfois sans Le connaître, Il est le Prince de la Paix, la Miséricorde incarnée. Nous savons combien notre monde a besoin de paix, de miséricorde,

de consolation et de sens : alors tournons-nous vers Lui ! Il ne prend rien, Il donne tout ! »

Il a également invité ses diocésains à un cœur à cœur régulier avec Dieu, et à annoncer autour d'eux la Bonne Nouvelle. Puis il a parcouru le Palais des congrès pour bénir la foule, avant de conclure la messe.

Chacun a pu le saluer et se faire bénir à la sortie de la messe : les diocésains de Digne qui accueillent chaleureusement leur nouvel évêque, et ceux de Belley-Ars, principalement les paroissiens d'Ars et de Notre-Dame, heureux de « donner » au diocèse de Digne son nouveau pasteur.

*Mgr Jean-Philippe Nault,
nouvel évêque de Digne, Riez et Sisteron*



Informations diocésaines

Nominations

Prêtres, à dater du 19 janvier 2015

- **Le Père François Rineau**, Oblat de Saint-Vincent-de-Paul et curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Bourg-en-Bresse depuis le 1er septembre 2009, est nommé, avec l'accord de ses Supérieurs, Doyen du doyenné de Bourg-en-Bresse, à dater du lundi 19 janvier jusqu'au 31 août 2015, en remplacement de Mgr Jean-Philippe Nault, consacré évêque de Digne-les-Bains le 17 janvier 2015.
- **M. l'abbé Gladys Parfait Batekouahou**, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville (République du Congo), est nommé en accord avec son évêque, Mgr Anatole Milandou, vicaire dans les paroisses de Viriat et de Saint-Pierre-Chanel de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans renouvelable. Il réside au presbytère de Viriat.

Laïcs en mission ecclésiale, à dater du 3 février 2015

- **M. Emmanuel Duthoit** est nommé membre titulaire bénévole de l'aumônerie de la prison de Bourg-en-Bresse, pour une durée de six ans, renouvelable une fois.
- **M. Yves Nahan** est nommé membre titulaire bénévole de l'aumônerie de la prison de Bourg-en-Bresse, pour une durée de six ans, renouvelable une fois.

Décès dans le clergé

Mgr Pascal Roland, Évêque de Belley-Ars, les prêtres du diocèse et la famille Ferrier recommandent à vos prières **M. l'Abbé André Ferrier**, décédé le 09 février 2015, à Seillon Repos, à l'âge de 94 ans.

Né le 1^{er} juin 1920, à Malafretaz, André Ferrier a été ordonné prêtre le 24 février 1945 par Mgr Amédée Maisonnobe, à Notre-Dame de Bourg.

D'abord professeur à Meximieux (1944), puis à St-Pierre de Bourg (1945), il a ensuite exercé son ministère comme vicaire à Ars en 1946, puis à Miribel en 1948. Il devint ensuite curé de Dompierre-sur-Veyle en 1952, puis de Grièges en 1958, en enfin d'Attignat, de 1971 à 2000. Doyen du secteur de Montrevel entre 1978 et 1999, il fut également aumônier diocésain des Aides aux prêtres à partir de 1984.

Il prit sa retraite en 2000 à Viriat, puis à Seillon-Repos après 2009.

Le corps du P. André Ferrier repose à la chambre funéraire Comtet, à Viriat. Ses funérailles auront lieu à l'église d'Attignat, vendredi 13 février à 14h30. Il sera ensuite inhumé au cimetière d'Attignat.



Aide au diocèse de Cayenne

A la fin de l'année 2013, le diocèse de Belley-Ars s'est engagé à soutenir le diocèse de Cayenne (Guyane), pour l'aider à réaliser différents travaux : réfection de l'évêché (850 000 €), du presbytère de la cathédrale (600 000 €), l'achat d'un terrain pour une église dans une nouvelle cité de 25 000 personnes (277 000 €)...

En 2014, le diocèse a fait parvenir un premier don de 2 000 €.

Mgr Emmanuel Lafont, évêque de Cayenne, a adressé à Mgr Pascal Roland un message de remerciement : « *Je vous remercie pour*

la générosité du diocèse en faveur de notre diocèse de Guyane. Je sais qu'en ces temps les choses ne sont guère faciles et je n'en suis que plus reconnaissant envers vos diocésains. Vous trouverez le moyen de leur dire notre gratitude. Et merci de ce que vous pourrez encore faire l'année qui vient ! »

Archives diocésaines

Afin d'assurer la conservation des archives diocésaines et leur accès au public des chercheurs, Mgr Pascal Roland a approuvé le mardi 03 février 2015 deux textes qui seront promulgués dans le prochain numéro d'EPA :

- le Directoire pour la gestion des archives diocésaines et l'exercice de l'office d'archiviste, rédigé par l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF) et publié le 23 octobre 2014.

- le Règlement intérieur des Archives historiques du diocèse de Belley-Ars, présenté par M. Paul Cattin, archiviste diocésain.

À dater de ce même jour, la **permanence des archives diocésaines** est effectuée sur rendez-vous avec les archivistes adjoints :

- le mardi après-midi : **M. Paul Brazier**
- le jeudi après-midi : **M. l'abbé Michel Comtet**

Contact : Archives diocésaines – 31, rue du Dr Nodet – Bourg-en-Bresse – 04 74 32 86 32

Coordonnées

Père Jean Claude SAINT GENIS

EHPAD Fondation Costaz
116, Avenue des Frères Costaz
01260 Champagne-en-Valromey
04 79 87 38 72

Père Joanny PONCET

Seillon Repos
1070, Chemin des Carronnières
01960 Péronnas
Chambre 101 - 04 74 32 88 01

Père Felix TOUARIKISSA

Adresse électronique :
touarikissa@gmail.com

Agenda des événements diocésains

Adorations pour les vocations

Chaque jeudi, de 20 h 30 à 21 h 30, une adoration pour les vocations a lieu dans le diocèse, animée par une communauté paroissiale ou religieuse.

- **Jeudi 12 février : Foyer sacerdotal à Ars**
- **Jeudi 19 février : Eglise de Fareins**
- **Jeudi 26 février : Eglise de Trévoux**
- **Jeudi 5 mars : MJMV et Eglise de Cessy**
- **Jeudi 12 mars : oratoire à Echallon, à 19 h**

Week-end diocésain

du Renouveau charismatique

Samedi 21 et dimanche 22 février, à l'abbaye Notre-Dame des Dombes

Week-end sur le thème « *Vous tous qui avez soif, venez voici de l'eau* »

Contact : fraternite.pentecote01@gmail.com
- 04 74 37 60 07

Appel décisif des catéchumènes

Dimanche 22 février, à Meximieux

Contact : Service Diocésain du catéchuménat
- catechumenatbelley01@free.fr

Formation sur les nouveaux documents de catéchèse

Mercredi 25 février, de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle Lagrange, Maison Jean-Marie Vianney (MJMV)

Contact : Service Diocésain de la Catéchèse
cateain01@wanadoo.fr - 04 74 32 86 56

Rencontres de Vie Chrétienne 5^{ème}

Du samedi 28 février au dimanche 1^{er} mars, à la MJMV

Contact : Pastorale des Jeunes - 04 74 32 86 57
- paje.ain@alinto.com

Halte spirituelle

Samedi 28 février, de 14 h à 19 h, avec une messe à 18 h, à la salle Pierre Jacques (Route de Collex Bossy – Versonnex)

Enseignement de Mgr Roland.

Inscription : ghislaine.carrichon@wanadoo.fr

Spectacle Désert fertile

Dans le cadre de l'année de la vie consacrée, cinq représentations de la pièce Désert fertile auront lieu dans le diocèse :

- **Foyer sacerdotal, à Ars-sur-Formans : mercredi 4 mars à 20 h 30**
- **Eglise de la gare à Ambérieu-en-Bugey, jeudi 5 mars à 20 h 30**
- **Eglise Saint-Pierre Chanel à Bourg, vendredi 6 mars à 14 h 30 et 20 h 30**
- **Salle des fêtes de St-Jean-de-Gonville, samedi 7 mars à 20 h 30**

Spectacle à partir de 16 ans ; participation conseillée : 10 €.

Informations : www.desert-fertile.com

Jubilé à Ars : rencontre œcuménique

Vendredi 6 mars, au Sanctuaire d'Ars

- Rencontre œcuménique sur les ministères dans les Eglises, présidée par Mgr Roland
- Veillée de prière avec la communauté des frères de Taizé

Contact : info@arsnet.org - 04 74 08 17 17

Rencontre de la Diaconie : Pierre & Mohamed

Samedi 14 mars, de 15 h à 19 h 30 à la chapelle des Vennes à Bourg-en-Bresse

Dans le cadre des rencontres de la diaconie, représentation de Pierre & Mohamed

Contact : www.pierre-et-mohamed.com - diaconie.belley.ars@free.fr - 04 74 37 36 80

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 11 février 2015

Directeur de la publication : Guilhem Duval - Rédaction et mise en page : SDPC

Photographies : Sanctuaire d'Ars (p. 1, 3), Cécile Duval (p. 2, 9-12), SDAS (p. 5), SDPC

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.cef.fr